

La Foye Monjault - 14 avril 2022

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 14/04/2022

Le quatorze avril deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal dûment convoqué le sept avril, s'est réuni à dix-neuf heures à la mairie, sous la présidence de Dany MICHAUD, Maire.

Présents : Mmes Bourdon, Calvo, Michaud, Pommier, Talineau, MM. Adam, Bonnin, Bouchet, Gautier, Janvier, Jean, Maréchal.

Excusés : Mme Métais qui a donné procuration à Mme Calvo, M Gobin qui a donné procuration à Mme Talineau et M Walter.

Secrétaire : Mme Calvo.

Ordre du jour

Vote des taux

Vote des taux des deux taxes

Délibération 2022-04-01

Madame le Maire explique aux conseillers qu'ils doivent procéder à un nouveau vote du taux des taxes sur le foncier bâti et non-bâti. Lors du vote précédent (délibération 2022-03-02) seul le foncier non-bâti avait été augmenté ; comme elle l'a été indiqué lors du précédent vote, un lien entre les taux existe bien, de sorte que le taux de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties ne peut augmenter plus ou diminuer moins que le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Un message des services fiscaux est venu le confirmer ; à ce jour, nous sommes dans l'attente d'un courrier de la préfecture entérinant l'information communiquée par les services fiscaux.

Mme le maire propose d'augmenter les deux taux à minima de 1,5 % pour atteindre le produit attendu voté lors du budget, voire d'un point.

Pour déterminer les taux, le conseil procède à un nouveau vote à bulletins secrets : 6 voix pour une augmentation de 1.5% et 8 voix pour une augmentation d'1 point. L'augmentation d'un point est donc retenue. Le taux pour le foncier bâti est fixé à 35.34 % et pour le non-bâti à 43.57%.

Taxe	Taux 2021	Bases 2022	Taux votés	Produit fiscal attendu
Foncier bâti	34.34 %	503 000 €	35.34 %	177 760 €
Foncier non bâti	42.57 %	76 300 €	43.57 %	33 244 €
TOTAL				211 004 €

Le vote étant terminé Madame le Maire lève la séance.

Nom	Signature	Nom	Signature
ADAM Pascal		JEAN Philippe	
BONNIN Christophe		MARECHAL Fabien	
BOUCHET Jean-Pierre		METAIS Patricia	A donné procuration à Maryse Calvo
BOURDON Sylvie		MICHAUD Dany	

CALVO Maryse		POMMIER Pauline	
GAUTIER Jean-Luc		TALINEAU Marjorie	
GOBIN Richard	A donné procuration à Marjorie TALINEAU	WALTER Thierry	Excusé

2022-11

La Foye Monjault - 14 avril 2022

JANVIER Pierre			
-----------------------	--	--	--

2022-04-01	Vote des taux fonciers sur le bâti et le non-bâti
------------	---

